

# TOURNOI NATIONAL JEUNES YZEURE 8, 9 & 10 JUIN 2019

## SOMMAIRE

PRÉSENTATION .....	2
MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	4
ARBITRAGE .....	4
PROGRAMME .....	5
PLAN D'ACCÈS .....	7
RESTAURATION .....	9
HÉBERGEMENT .....	10
FICHE D'INSCRIPTIONS .....	11

## PRÉSENTATION

La Compagnie d'Arc Yzeure est heureuse de vous recevoir à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> manche du Tournoi National Jeunes du 8 au 10 juin 2019.

Les TNJ sont des compétitions officielles, se déroulant sous la forme d'un Tir à l'Arc Extérieur (distances internationales) avec des duels individuels et des duels en double mixte. Elles sont ouvertes aux licenciés jeunes de la FFTA, filles et garçons, en arc classique, dans les catégories Benjamin, Minime, Cadet et Junior. Les archers de la catégorie Benjamin sont autorisés à participer à condition d'avoir réalisé le minima de scores à 500 pts en compétition officielle.

Les TNJ sont également ouverts aux catégories jeunes en arc à poulies. Pour cette arme, le nombre de place est limité à 24. Pour les matchs, les catégories CFCO et JFCO seront regroupées (YFCO), de même pour les catégories CHCO et JHCO (YHCO).

Les TNJ ont pour objectif la préparation de nos meilleurs jeunes archers nationaux pour les échéances nationales et internationales. En conséquence, une réglementation spécifique est mise en place dans l'organisation de ces compétitions. Les finales Or des catégories Minimales, Cadets et Juniors et des catégories arc à poulies se feront sur un terrain de finale spécifique, un match à la fois, en tir alterné. Le contexte se rapprochera le plus possible des conditions rencontrées sur un terrain de finale de compétition internationale.

Pour toutes les catégories, l'organisation des duels individuels dépendra du nombre d'archers dans la catégorie.

- S'il y a 28 archers et plus dans la catégorie : on retient 28 archers. Les 4 premiers sont directement qualifiés pour les 1/8<sup>e</sup> de finale, les 24 archers suivants tirent 1/12<sup>e</sup> de finale.

Les archers éliminés en 1/12<sup>e</sup> de finale ont terminé leur compétition.

- S'il y a de 14 à 27 archers dans la catégorie : on retient 14 archers. Les 2 premiers sont directement qualifiés pour les 1/4 de finale, les 12 archers suivants tirent 1/6<sup>e</sup> de finale.
- S'il y a 8 à 13 archers dans la catégorie : on retient 8 archers qui tirent tous 1/4 de finale.
- S'il y a 4 à 7 archers dans la catégorie : on retient 4 archers qui tirent tous 1/2 de finale.

A partir de 1/8<sup>e</sup> de finale, les archers éliminés tirent des matchs de classement qui servira au classement des TNJ.

Le Tir à l'Arc Extérieur (distances internationales) s'effectue selon le règlement en vigueur :

- Benjamin(e) : 2 x 30m sur blason de 80 cm (10 zones)
- Minime : 2 x 40m sur blason de 80 cm (10 zones)
- Cadet(te) : 2 x 60m sur blason de 122 cm
- Junior : 2 x 70m sur blason de 122 cm
- Toutes les catégories arcs à poulies : 2 x 50m sur blason de 80 cm (6 zones)

### **Le double mixte :**

Pour les catégories Cadet et Junior arcs classiques, des matchs de double mixte sont mis en place.  
4 doubles mixtes sont qualifiés dans chaque catégorie.

Le principe de constitution des doubles est le suivant :

- o 1<sup>ère</sup> fille et 1<sup>er</sup> garçon des qualifications = Double 1
- o 2<sup>ème</sup> fille et 2<sup>ème</sup> garçon des qualifications = Double 2
- o 3<sup>ème</sup> fille et 3<sup>ème</sup> garçon des qualifications = Double 3
- o 4<sup>ème</sup> fille et 4<sup>ème</sup> garçon des qualifications = Double 4

Le Double 1 rencontre le Double 4 et le Double 2 rencontre le Double 3 en 1/2 finale.

Les vainqueurs se rencontrent pour la 1<sup>ère</sup> place et les perdants pour la 3<sup>ème</sup> place.

Les finales pour la 1<sup>ère</sup> place pour les catégories Cadets et Juniors se font sur le terrain spécifique des finales.



## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

**La date limite d'inscription est fixée au mercredi 29 mai 2019.**

L'inscription est ouverte à tous les archers, mais la priorité sera donnée aux archers des pôles.

Licence : Selon règlement FFTA en vigueur

Tenue : Blanche ou de club exigée

Le prix de l'engagement est de 20 euros par archer.

Une facturation peut être faite sur demande, mais aucune inscription ne sera acceptée sans règlement.

Des repas, servis sur place, peuvent être commandés au tarif de 12 euros (uniquement sur réservation et à régler en même temps que les inscriptions).

**Les inscriptions, accompagnées de leur règlement, devront être adressées à :**

M. CAUCHY Alain  
Président de la Compagnie d'Arc Yzeure  
32 rue du Noyer  
03000 MOULINS

## **ARBITRAGE**

Il sera effectué par les arbitres du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Arbitre responsable : Jean Pierre DIMOYAT

## PROGRAMME

En rythme de tir ABC, le programme-type suivant sera appliqué :

Samedi 8 juin 2019	
16h30 – 18h30	Greffe
17h00 – 19h00	Entraînement officiel
18h30 – 19h00	Réunion des entraîneurs

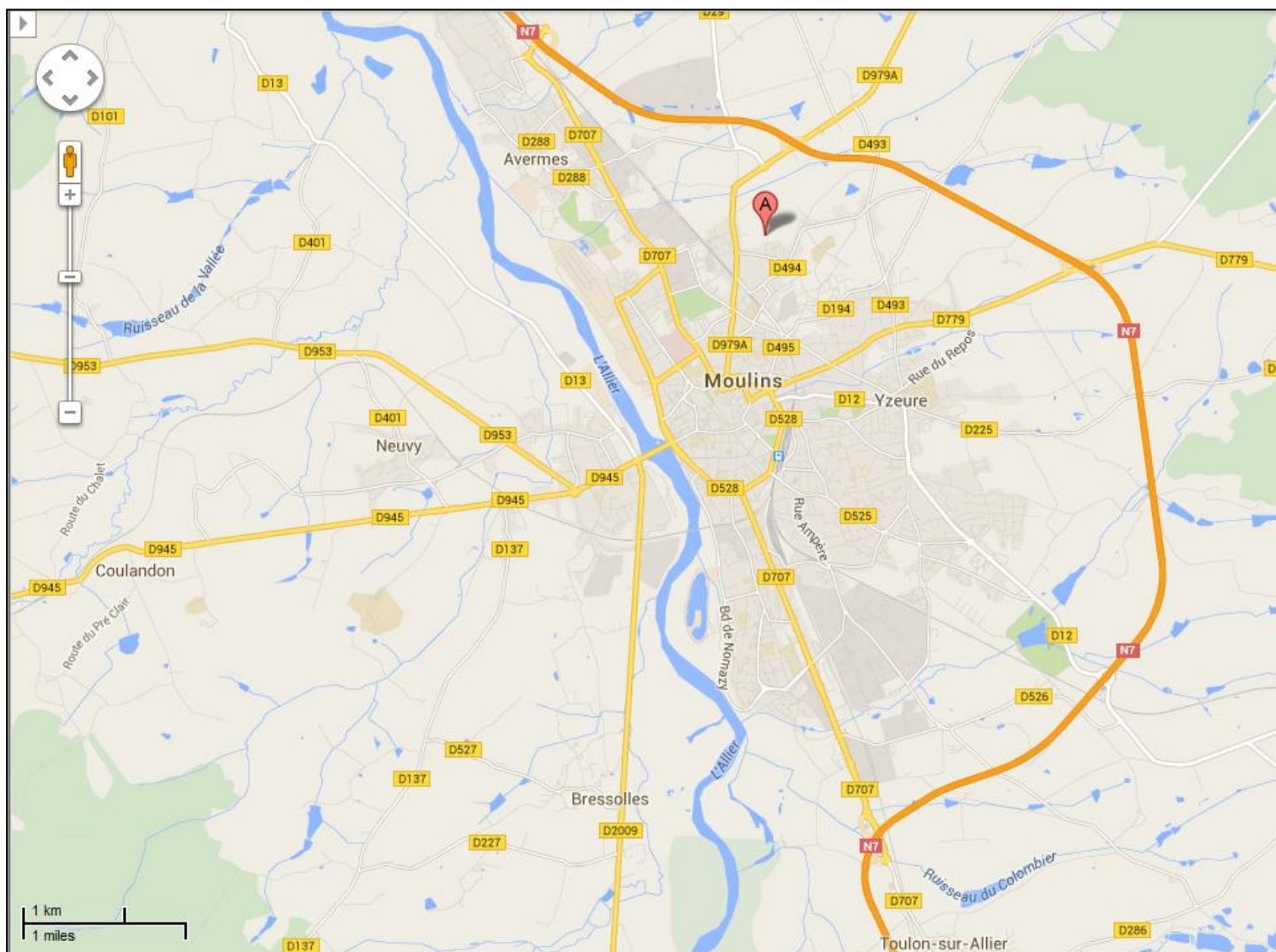
Dimanche 9 juin 2019	
7h45	Greffe
8h30	Départ 1 Entraînement 3 volées suivi des qualifications : BHCL, MFCL, CHCL, JFCL + YFCO, YHCO
11h40	Entraînement 1 volée 1/12 <sup>e</sup> de finale : MFCL, CHCL
12h25	1/6 <sup>e</sup> de finale : BHCL, MFCL, CHCL, JFCL ¼ de finale : YFCO, YHCO
13h30	Départ 2 Entraînement 3 volées suivi des qualifications : BFCL, MHCL, CFCL, JHCL
16h40	Entraînement 1 volée 1/12 <sup>e</sup> de finale : MHCL, CFCL, JHCL
17h25	1/8 <sup>e</sup> de finale : MHCL, CFCL, JHCL
18h10	Entraînement double mixte 3 volées
18h25	½ finale double mixte
18h45	Finale Bronze double mixte
19h00	<i>Fin de la journée</i>

Lundi 10 juin 2019	
08h45	BFCL, BHCL, MFCL, MHCL, CFCL, CHCL, JFCL, JHCL : Entraînement (3volées) suivi des ¼ de finale et match de classement 9-16 + Entraînement 3 volées pendant le match pour les catégories arc à poulies
09h40	½ de finale et match de classement 5-16 pour toutes les catégories
10h20	Finales Or BHCL et BFCL Finales bronze et match de classement 5-16 pour toutes catégories
11h15	Finales Or (10 matchs)
14h15	<i>Remise des prix TNJ 3</i>

# PLAN D'ACCÈS

Stade du Haut-Barrieux – Route du Haut-Barrieux – 03400 YZEURE

GPS : 46.582577 N, 3.349273 E



N° d'agrément FFTA : 0103025  
Siège social : Mairie 03400 YZEURE  
Président : Alain CAUCHY (06.63.34.46.09)



N° Siret : 438 919 318 000 16  
Cpte bancaire: Crédit Mutuel Yzeure  
Courriel : arcyzeure03@gmail.com





## RESTAURATION

**Plateau-repas froids avec réservation obligatoire avant le 27 mai**

### **Dimanche**

Entrée  
Cuisse de poulet / chips  
Fromage  
Dessert  
Eau

### **Lundi**

Entrée  
Rosbeef / chips  
Fromage  
Dessert  
Eau

**Restauration (sandwichs, barres chocolatées, glaces)**

**& buvette (boissons chaudes et froides) :**

**sur place, tout le week-end**

## HÉBERGEMENT

### **B&B Hôtel Moulins sud - Moulins sud - Toulon :**

Parc logistique d'activités, RN7 - ZAC des Gris, 03400 Toulon sur Allier 08 92 78 80 66

### **Hôtel Ibis - Moulins sud :**

153 Route de Lyon, 03000 Moulins - 04 70 46 71 12

### **Hôtel Campanile - Moulins - Avermes :**

29 Route de Paris, 03000 Avermes - 04 70 20 97 20

### **NB Hôtel Restaurant Moulins - Avermes :**

Zone Commerciale Avermes Cap Nord, 03000 Avermes - 04 70 44 29 11

### **Hôtel Ibis Styles - Moulins centre :**

9 Place Jean Moulin, 03000 Moulins - 04 70 35 50 50

### **Logis Hôtel Restaurant Le Parc - Moulins centre :**

31 Avenue du Général Leclerc, 03000 Moulins - 04 70 44 12 25

### **Hôtel Restaurant Le Casabianca - Moulins centre :**

39 Place Jean Moulin, 03000 Moulins - 04 70 44 23 38

### **Hôtel de Paris - Moulins centre :**

21 Rue de Paris, 03000 Moulins - 04 70 44 00 58

### **Formule 1 - Moulins sud - Yzeure :**

D 707 Le Petit Godet, ZI Michelet, 03400 Yzeure - 08 91 70 53 27

## FICHE D'INSCRIPTIONS

**Nom du club :** \_\_\_\_\_

Coordonnées du responsable des inscriptions :

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Coordonnées de l'entraîneur :

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° Portable : \_\_\_\_\_

N° Licence FFTA : \_\_\_\_\_

NOM	Prénom	N° Licence	Catégorie	Plateaux-repas du midi	
				Dimanche	Lundi

Nombre d'inscriptions : \_\_\_\_ x 20 € = \_\_\_\_ €  
Nombre de plateaux-repas : \_\_\_\_ x 12 € = \_\_\_\_ €  
Total à payer : \_\_\_\_\_ €

Fiche d'inscriptions, accompagnée du règlement (par chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc Yzeure),  
à adresser avant le lundi 27 mai à :

M. CAUCHY Alain  
Président de la Compagnie d'Arc Yzeure  
32 rue du Noyer  
03000 MOULINS

**Les inscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.**